

Une aide supplémentaire après les orages de grêle

INTEMPÉRIES Suite aux orages du 20 juin dernier, la Chambre d'agriculture de la Gironde a mis en place, dès le mois de juillet, un fonds de solidarité avec le concours du Conseil départemental de la Gironde, de Bordeaux Métropole, de la Communauté d'agglomération du Libournais (Cali) et de la Solidarité professionnelle. Le dispositif est désormais complété par l'aide d'urgence du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Cette aide a pour objectif d'apporter un appui aux situations de grande fragilité dans la limite de 5 000 euros par exploitation. Ce plafond pourra être relevé dans les

cas les plus extrêmes en fonction de l'enveloppe disponible. Pour bénéficier de cette aide, les exploitants doivent compléter avant le 21 septembre un formulaire en ligne sur gironde.chambre-agriculture.fr

Cultiver sous les pins, c'est possible

AGRICULTURE Après avoir expérimenté la culture de pommes de terre sous les pins, Thierry Escarret poursuit son association de cultures agricoles au sein de la forêt de pins maritimes et propose de venir découvrir demain la culture du houblon dans sa forêt familiale de Saint-Aubin-de-Médoc (photo). Après les incendies de cet été et avec les perspectives climatiques alarmantes, le sylviculteur en est

convaincu, « il faut développer des pratiques agroforestières afin d'introduire un nouveau modèle économique au sein des forêts de pins maritimes et ainsi favoriser son entretien pour garantir sa pérennité. En plus, cultiver à l'ombre semble aussi une piste intéressante pour éviter les coups de chaud et limiter le besoin en eau ». Visite ouverte demain à partir de 10 heures, route de Salaunes, Saint-Aubin-de-Médoc.
Tél. 06 46 20 50 36.



THIERRY ESCARRET